



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Cent trente-septième session
Rome, 13-15 décembre 2022

République d'Indonésie

Programme d'options stratégiques pour le pays

Additif

Réponse de la direction aux observations des États membres

Cote du document: EB 2022/137/R.20/Add.2

Point de l'ordre du jour: 12 a) i) a)

Date: 1^{er} février 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Questions techniques:

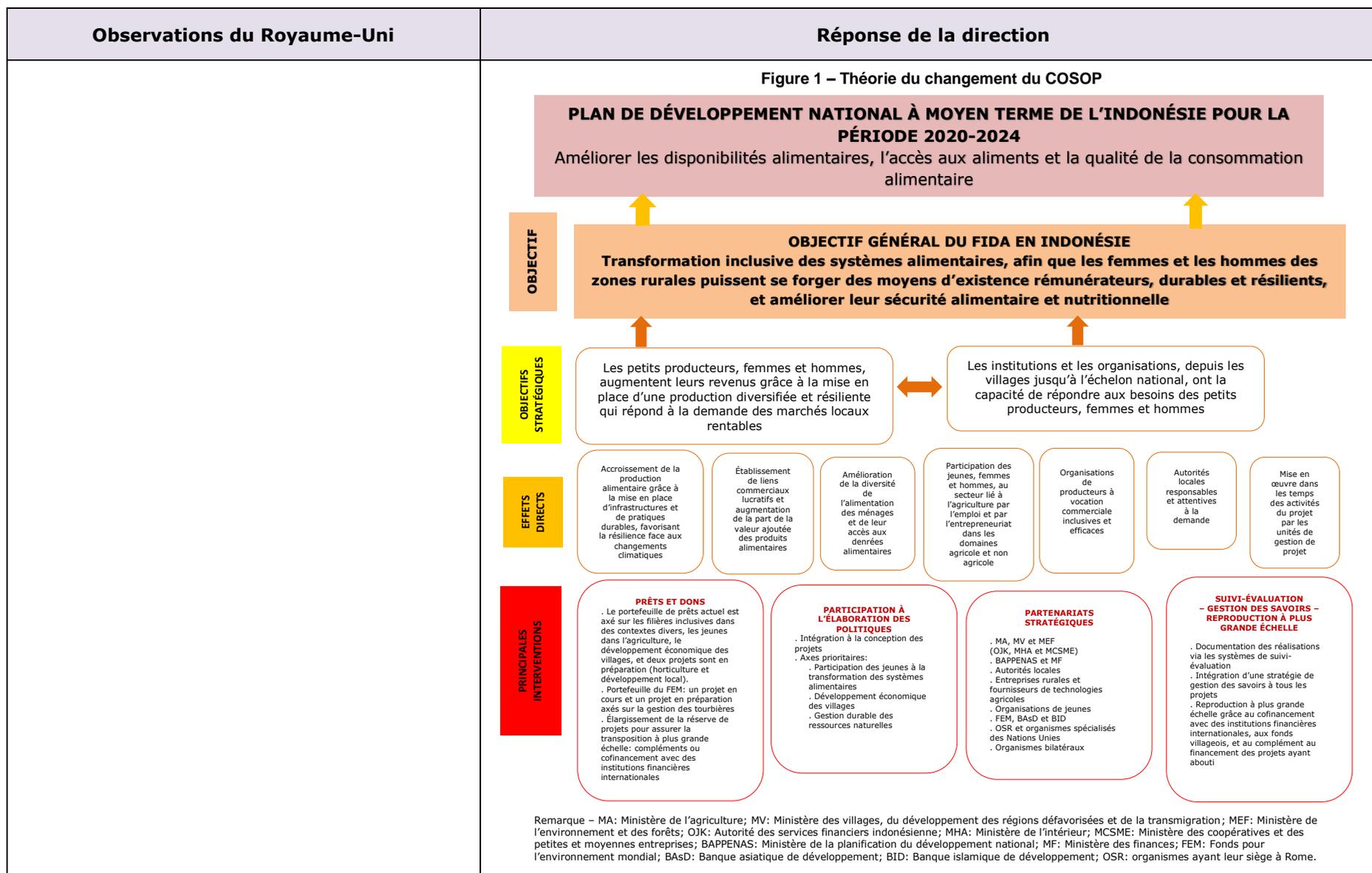
Reehana Raza

Directrice régionale
Division Asie et Pacifique
courriel: r.raza@ifad.org

Hani Abdelkader Elsadani-Salem

Directeur de pays
Division Asie et Pacifique
courriel: h.elsadani@ifad.org

Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
<p>Le Royaume-Uni se félicite de cette nouvelle stratégie de pays du FIDA, qui contient une analyse détaillée des problèmes auxquels le secteur agricole se heurte en Indonésie, et prévoit une approche progressive de la gestion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, abordée sous l'angle des systèmes alimentaires. Si cet exposé a toute sa pertinence, nous estimons néanmoins, compte tenu de l'absence de cadre schématique global et de théorie du changement générale, que les voies d'exécution auraient pu être davantage précisées.</p>	<p>La théorie du changement veut que i) les petits producteurs ruraux, femmes et hommes, puissent établir leurs moyens d'existence pour générer des revenus et des actifs stables, préserver les ressources naturelles et contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Cela suppose de donner à ces petits producteurs les moyens de mettre en place et de commercialiser une production diversifiée, rentable et résiliente (objectif stratégique 1), et de donner aux institutions et aux organisations, depuis les villages jusqu'à l'échelon national, la capacité de fournir des services de qualité qui répondent à leurs besoins (objectif stratégique 2).</p>



Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
<p>La réussite du COSOP sera bien entendu déterminée par la voie d'exécution que prendra le FIDA et par la souplesse et la capacité d'adaptation du programme. Nous conseillons de concevoir les projets selon un modèle de développement axé sur les systèmes de marché et de mobiliser le secteur privé pour transformer et stimuler le système alimentaire. Nous tenons également à rappeler qu'il est important de mobiliser des financements et d'aplanir les obstacles qui entravent l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés, comme il ressort de la stratégie.</p>	<p>La direction souscrit à cette observation. Il est indiqué dans la stratégie que les programmes menés par le FIDA en Indonésie insisteront sur l'amélioration des compétences, y compris la culture financière, des petits exploitants, renforceront leur aptitude à l'organisation et faciliteront leur accès aux technologies de production modernes et aux services financiers. Le programme introduira également des solutions d'investissement dans la création de valeur ajoutée, améliorant ainsi l'accès aux marchés et favorisant les partenariats avec le secteur privé.</p>
<p>L'innovation agricole est bienvenue, mais nous encourageons la poursuite d'interventions avec le secteur financier ouvrant la voie à des produits d'agrifinance innovants propres à favoriser un développement à long terme. Ce constat s'applique aussi plus généralement à l'accès des petits agriculteurs et des petites et moyennes entreprises au financement. Nous appelons de nos vœux des interventions ambitieuses, porteuses de transformation et propres à attirer d'importants flux d'investissements directs étrangers dans le secteur, plutôt que de simples subventions aux ménages. La participation du Ministère des finances en qualité de partenaire principal et de la Banque asiatique de développement à titre de cofinanceur serait parfaitement appropriée dans ce cas de figure.</p>	<p>Ce type d'intervention est envisagé dans le Projet de développement de l'horticulture dans les zones arides (HDDAP), un nouveau partenariat avec la Banque asiatique de développement (BAsD). Le HDDAP, facteur d'investissement dans des infrastructures (irrigation, dessertes, installations après récolte et installations pour la production de semences), dans du matériel végétal amélioré et dans la formation du personnel de vulgarisation et le renforcement de ses capacités, a pour vocation d'apporter un appui technique aux agriculteurs régulier et adapté, de faciliter l'accès au financement, ce qui réduira les pertes après récolte, et d'améliorer l'accès aux marchés par des progrès au stade de l'après-récolte et de la transformation (y compris par l'intermédiaire de partenariats public-privé), tout en créant des liens avec d'autres parties prenantes de la filière. L'objectif est de consolider la position des petits exploitants d'un bout à l'autre des filières.</p>

Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
<p>La définition des étapes et des effets directs est certes indispensable, mais nous recommandons l'adoption d'une approche qui assure un juste équilibre entre la recherche de résultats et l'impulsion d'un changement durable au sein du système alimentaire, ce qui ne va pas toujours de pair.</p>	<p>Cette étape et cet effet direct sont étroitement liés aux voies d'exécution. Certains, la plupart ou tous les résultats visés dans le cadre du COSOP devraient contribuer à produire des changements durables au sein du système alimentaire.</p>
<p>Enfin, nous notons qu'il n'est pas fait état du nouveau Fonds pour l'environnement, relevant du Ministère des finances, mais dont le conseil d'administration est composé de tous les ministères avec lesquels le FIDA collaborera. Ce fonds, de création récente, aurait également besoin d'un appui au renforcement des capacités. Le FIDA compte-t-il collaborer avec ce fonds? Nous encourageons par ailleurs le FIDA à collaborer avec la Banque mondiale dans le cadre des travaux de vérification préalable qu'elle mène sur ce fonds.</p>	<p>Le FIDA est actuellement en discussion avec le Ministère des finances et envisage la possibilité de devenir un partenaire d'exécution. Cette démarche n'en est qu'au stade préliminaire et n'a donc pas été mentionnée dans le COSOP. Nous prenons note de la suggestion relative à la collaboration avec la Banque mondiale dans le cadre des travaux de vérification préalable à mener sur ce fonds.</p>